

## Déviations 01/2024

Un aperçu des déviations du **1<sup>er</sup> janvier 2024** au **7 janvier 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
01/01/2024	LUN	19/19	25/25R	0529-0600	Composante vent latéral RWY 19 réelle et prévue.
		25/25R	25R/25R	1338-1408	Drone signalé à 6NM de la finale de la piste 25L.
02/01/2024	MAR	25/19,25R	19/19,25R	0000-0245	Vent 180° 23kts en augmentation.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Jusqu'à 30kts de vent latéral sur la piste 19.
03/01/2024	MER	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Prévision du vent 260° jusqu'à 25kts, prévision du vent en altitude 280° 30-40kts.
04/01/2024	JEU	25/19,25R	25/25R	2300-0000	Prévision du vent 260° jusqu'à 25kts, prévision du vent en altitude 280° 30-40kts.
06/01/2024	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-1750	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			01/07	1750-2224	Conditions météorologiques à l'aéroport.

**Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

